

## ORGANISATION DU SCRUTIN:

**Dates** : les 20 et 27 juin 2021

**Horaires** : de 8h à 18h

**Lieu** : salle municipale, place d'Oron la ville

- **Des mesures sanitaires strictes s'appliqueront pour la tenue de ce double scrutin**
  - 6 votants maximum seront acceptés en même temps dans la salle de vote
  - Le port du masque sera obligatoire dans le bureau de vote
  - Vous devrez obligatoirement utiliser le gel hydroalcoolique qui sera mis à votre disposition à l'entrée et à la sortie de la salle.
  
- **Il sera nécessaire de vous munir :**
  - d'une pièce d'identité avec photo (obligatoire)
  - de votre carte électorale (facultatif)
  - d'un stylo personnel pour l'émargement (précaution sanitaire)
  
- **Un sens de circulation sera mis en place à l'intérieur de la salle :**
  - l'entrée se fera par l'entrée principale
  - une file d'attente « prioritaire » sera mise en place pour les personnes à mobilité réduite ou à station debout pénible
  - un marquage au sol délimitera les emplacements où vous devrez patienter
  - la sortie se fera côté parking
  - La salle sera séparée en 2 parties distinctes pour chacun des scrutins qui devront se faire séparément
  
- Les toilettes ne seront pas accessibles au public
  
- Le dépouillement sera effectué par les scrutateurs qui se seront portés volontaires auprès de la mairie avant les élections. Un espace de sécurité sanitaire sera délimité autour des scrutateurs. Merci de bien vouloir le respecter.